



PIECES A FOURNIR : (15 jours pour traiter un dossier : validation club, ligue et fédération)

1. **Fiche d'inscription** signée avec une **photo d'identité agrafée** (nom et prénom au verso)
2. **Certificat médical d'aptitude à l'escrime** (mention «non contre-indication à la pratique de l'escrime») : **A FOURNIR DÈS LE 1^{er} ENTRAÎNEMENT**
3. **Document assurance** signé

CATEGORIES ET MONTANT DE LA COTISATION SAISON 2015/2016

Date de naissance	Catégorie	Montant cotisation (assurance de base incluse)			Montant de la location annuelle du matériel	
		licence	club	TOTAL à payer		
2007 - 2008	Poussin(e)s	59 € + 180 €		239 €/an	Veste	22€
2005 - 2006	Pupille(tte)s	59 € + 180 €		239 €/an	Pantalon	22€
2003 - 2004	Benjamin(e)s	59 € + 180 €		239 €/an	Sous-cuirasse	22€
2001 - 2002	Minimes	59 € + 210 €		269 €/an	Une caution de 200€ (non encaissée) sera exigée au moment de l'inscription. L'équipement loué devra être restitué en bon état et lavé (en fin de saison sportive) au plus tard 3 juin 2016. Dans le cas contraire, la caution sera encaissée.	
2000 - 1999	Cadet(te)s	59 € + 210 €		269 €/an		
1998 -1997 - 1996	Juniors	59 € + 210 €		269 €/an		
1995	Seniors	59 € + 260 €		319 €/an		

Une assurance complémentaire est possible. La demande de licence que nous ferons auprès de la fédération en tiendra compte. Option O : + 0,22 € ; Option Licence + : + 1,8 €. Le bordereau d'adhésion à l'assurance sera fourni lors de l'inscription.

PAIEMENT :

- Le paiement de la cotisation est annuel. Pour le paiement par chèque, l'établir à l'ordre de **Section Paloise Escrime**.
 - Possibilité de payer en deux ou trois fois en datant les trois chèques de la date du jour de l'inscription, les 3 chèques étant débités à un mois d'intervalle.

Réduction : -20% pour le deuxième enfant -30% pour le troisième enfant -40% pour le quatrième enfant

Pour toute première licence pour les catégories poussins, pupilles, benjamins, minimes et si inscription avant le 30 septembre : - 30 % sur la cotisation club

EQUIPEMENT D'ESCRIME OBLIGATOIRE :

1 pantalon, 1 veste, 1 sous-cuirasse de protection, 1 gant (lavage à 30 °maxi), équipement conforme aux normes imposées par la FFE. L'achat d'un gant est obligatoire et reste la propriété de chaque escrimeur.

LOCATION MATERIEL : **Le matériel est obligatoirement loué pour l'année.** Les masques et les armes sont prêtés par le club. Possibilité d'achat de matériel neuf au club sur commande (achat matériel d'occasion selon disponibilités).

RAPPEL : pour votre sécurité, nous vous rappelons que le PORT DE LA SOUS-CUIRASSE EST OBLIGATOIRE A TOUS LES ENTRAÎNEMENTS ET TOUTES LES COMPÉTITIONS (cf. règlement intérieur et règlement FFE).

TARIF ETUDIANT - HANDISPORT - SPORT ADAPTE : 184 euros (licence 59 € + club 125 €).

HORAIRES ENTRAÎNEMENTS 2015 / 2016

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		14H30 – 15H45 SABRE DEBUTANTS		9H00 – 11H00 SPORT ADAPTE
17H30 – 18H45 SABRE MOYENS	17H00 – 20H00 SABRE CONFIRMES	15H45 – 17H00 SABRE MOYENS	18H00 – 19H30 EPEE ADOLESCENTS	17H30 – 18H30 SABRE DEBUTANTS
18H45 – 20H30 EPEE Assauts - Leçons individuelles Adultes et Loisirs		17H00 – 19H30 SABRE CONFIRMES	19H00 – 21H00 EPEE ADULTES et UNIVERSITAIRES	18H30 – 20H30 SABRE CONFIRMES

Reprise des entraînements le mercredi 2 septembre 2015 à 14h30

Renseignements : SABRE : Maître COICAUD Alain 06 83 88 25 52 - EPEE : Maître VICENTY Laurent 06 63 64 87 21

Section Paloise Escrime – Salle d'Armes du Hédas – 12 rue René Fournets – 64000 PAU ☎ 05 59 27 60 87 escrime.sectionpaloise@pau.fr

Toute l'actualité du club (compétitions, résultats...) sur www.escrimepaloise.com